

CROISSANCE INVESTISSEMENT



@action_future

Editée et imprimée par **CROISSANCE INVESTISSEMENT**

Dépôt légal à parution - Prix de : 1.20 euros

Rédacteur en Chef: - Emmanuel Garin

Téléphone : 07.58.86.64.90 - Email : actionfuturemag@gmail.com

Samuel Toupet Expert en Aides et Subventions

Quelles aides pour votre entreprise ?

Il existe en France environ 6000 aides et subventions à destination des entreprises. La plupart des entreprises aidées sont des PME. Mais certaines aides peuvent également concerner les entreprises de taille intermédiaire, ainsi que les grands groupes, ou leurs filiales.

Parmi les projets pouvant être aidés, nous pouvons citer :

L'export :

La société souhaite débiter ou intensifier son développement commercial à l'export. Cela peut se faire via le recrutement de salarié, via la participation à des salons, via la traduction de sites internet, via la création d'une filiale à l'étranger, via la réalisation d'études de marché, etc. Sous certaines conditions, ces aides peuvent financer



jusqu'à 50 % des dépenses de prospection à l'international.

Les aides à l'industrie textile :

Elles vont principalement bénéficier aux entreprises du secteur textile / habillement / cuir, qui vont créer des collections. Pour ce faire, elles devront, soit créer elles-mêmes les produits, soit être propriétaires des matières premières.

de formation à destination d'un public sensible, elles peuvent bénéficier de subventions telles que le Fonds Social Européen.

Les aides territoriales : les financements publics diffèrent en fonction des régions et des départements.

En Ile de France, nous pouvons citer l'appel à projets PM'UP, qui finance, jusqu'à 250 000 euros, les dépenses de recrutements de cadres structurants sur des nouvelles fonctions, les dépenses de participation à des salons à vocation internationale, les investissements matériels ou immatériels (tels que des logiciels), les dépenses liées à des jusqu'à 250 000 euros, les dépenses de recrutements de cadres structurants sur des nouvelles fonctions, les dépenses de participation à des salons à vocation internationale, les investissements matériels ou immatériels (tels que des logiciels), les dépenses liées à des prestations de conseils (il peut s'agir de tous types de conseil, à l'exception des frais courants (juridiques et comptables)).



Pour bénéficier de cette aide, le siège de la société doit être en Ile de France, et son effectif doit être compris entre 5 et 100 personnes.

Enfin, certaines aides sont destinées à des secteurs précis. Nous pouvons citer le tourisme, l'artisanat, etc.

Les aides au tourisme vont aider les établissements touristiques (hôtels, auberges de jeunesse, campings, musées, etc.) à moderniser leur offre. Ces aides peuvent notamment concerner la création d'établissements, la rénovation ou la modernisation. Elles peuvent également concerner la création d'applications pour plateformes mobiles. Ainsi, un musée souhaitant mettre en place une application pourra bénéficier d'aides financières.

Les aides à la culture vont concerner la création de manifestations culturelles, telles que des salons, des festivals, ou encore la création de revues, ou la réalisation de films ou la création de radios.

**SAMUEL TOUPET EST EN MESURE
D'AIDER LES ENTREPRISES DANS
LEURS DEMARCHES
ADMINISTRATIVES POUR
OBTENIR LES AIDES LIEES A LA
CRISE DU COVID-19**



► Quel que soit le projet de la société:

Un diagnostic gratuit permet d'identifier à quelles aides et subventions l'entreprise est éligible. Cela peut se faire, soit durant un entretien téléphonique, soit au cours d'un rendez-vous physique.

- Aucun risque :

si vous n'avez pas d'aide, vous n'aurez aucun honoraire à payer !

-Un gain de temps :

Nous effectuons l'ensemble des démarches, de la détection des aides jusqu'à leur obtention, puis le cas échéant, jusqu'à l'accompagnement en cas de contrôle fiscal.

- Les compétences :

Plus de 150 dossiers d'aides et subventions montés. Ce qui permet de connaître particulièrement bien cet univers, ainsi que les points sur lesquels il faut mettre l'accent pour obtenir une aide ou une subvention.

Contact:

Croissance Investissement
croissanceinvestissement
@gmail.com

Tel: 07 58 86 64 90

Entreprises en Bretagne:

Jean Pierre Guillou

06 14 59 16 77

infobrandtrade.com

Les lettres d'informations et produits d'entreprises

Tel: 07 58 86 64 90

MAGAZINE

Action
FUTURE



Lettres

Lettre **FUTUREsave** et **STOCKS FUTURE**

Lettre **CROISSANCE INVESTISSEMENT**

Lettre **PATRIMOINE & MARCHES**

Lettre **AGRO MUNDI**



www.action-future.com et www.stocks-future.com (english)

www.croissanceinvestissement.com

www.patrimoine-marches.com // www.agro-mundi.com

ACHETEZ nos lettres et produits d'entreprises sur notre site:

INFOBRANDTRADE.COM